



**Direction des affaires européennes
et de la coopération internationale**

Service du développement des relations extérieures

Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde 13481 Marseille cedex 20
Tél. 00 33 04 91 57 54 78 (68) – Fax 00 33 04 91 57 54 58

Site web de la Région : www.regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sept. 2005 – Conception-réalisation : Direction de la communication de la Région – Cartes : sources données : Digital Chart of the World / Réalisation : Service analyse spatiale de la Région – Photo couverture : J. Bonnabel

Accord de coopération avec

la région de Tanger-Tétouan

(Maroc)

Direction des affaires
européennes et de la
coopération internationale

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le monde au cœur





Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Quatorze kilomètres séparent Tanger de l'Europe. Pourtant cette région nord du Maroc, pour des raisons liées à son histoire propre et à son statut, s'était marginalisée. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Tanger-Tétouan est une région à la pointe du développement et qui bénéficie de toute l'attention du Roi, sa Majesté Mohammed VI. En témoigne l'aménagement en cours d'un port, Tanger Med, à quelques kilomètres de Tanger, entre Atlantique et Méditerranée, et qui sera le premier port du Maroc. L'ampleur des travaux n'est pas sans nous rappeler la création de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer.

La coopération qui s'est tissée entre Provence-Alpes-Côte d'Azur et Tanger-Tétouan est exemplaire. Cela est dû notamment, en dehors de l'amitié et de la confiance qui s'est instaurée entre responsables et acteurs de la coopération, au fait qu'elle est née et s'est développée quasiment en même temps que la Région Tanger-Tétouan aujourd'hui présidée par Monsieur Abdelhadi Benallal. Il y a eu beaucoup d'augures favorables à ce partenariat, y compris la signature de l'accord de coopération le même jour que celui de notre contrat de plan État-Région en présence du Premier ministre de la France.

Aussi, avec toutes ces affinités entre nos deux régions, les réalisations sont relativement plus avancées qu'ailleurs. Cela permet d'expérimenter sur le modèle du projet de l'oued Martil qui revêt une dimension interrégionale en s'inscrivant dans un programme européen Interreg. Les acquis pourront être transférés vers d'autres coopérations dans un sens sud-sud qui, là aussi, pourrait être novateur.

Michel Vanzelle

Carte d'identité

La Région de Tanger-Tétouan regroupe 5 provinces et préfectures : Tétouan, Larache, Chefchaouen, Tanger-Assilah et Fahs Bni Makada. Sa superficie est de 11 570 km², soit 1,6 % de la superficie totale du pays. La région compte plus de 2 500 000 habitants avec une densité de 210 habitants par km², soit cinq fois plus que la moyenne nationale.

Sur le plan économique, l'agriculture avec 464 000 ha de superficie agricole utile, l'élevage (bovins, ovins, caprins), la pêche (13 300 marins pêcheurs) et l'industrie constituent d'importantes sources de revenus.

En matière de tourisme, la région compte 73 hôtels classés pour une capacité d'accueil de 12 500 lits.

Pour l'enseignement, on dénombre 312 000 élèves dans l'enseignement primaire, 71 200 élèves dans l'enseignement collégial, 28 200 dans le secondaire et 17 500 dans l'enseignement supérieur.

Dans le domaine de la santé, la région compte une dizaine d'hôpitaux, près de 900 médecins publics et privés et 350 pharmaciens.

Enfin, la région est riche de 18 salles de cinéma, soit un total de plus de 13 000 places.



Naissance d'une Région

Située à la pointe de l'Afrique, à l'extrême nord du Maroc, la Région de Tanger-Tétouan, ouverte sur la Méditerranée et sur l'Océan Atlantique, est au carrefour des continents africain et européen. Tanger-Tétouan fonctionnant depuis le décret de 1997 sur un modèle proche de Provence-Alpes-Côte d'Azur – un Conseil régional démocratiquement élu pour une durée de six ans – les liens entre les deux entités régionales ont été instaurés dès 1998. Mais c'est en mai 2000 à Marseille qu'un accord cadre de coopération a été signé, définissant des relations solides. Un partenariat s'est établi dans plusieurs secteurs : environnement, recherche et enseignement supérieur, formation des élus et des cadres territoriaux, développement économique, tourisme, culture, jeunesse...

En juillet 2001, un premier bilan de cette coopération était dressé à Tanger, suivi d'un deuxième à Marseille en 2002 et à nouveau à Tanger en 2005. Ces bilans très positifs ont encouragé les partenaires à poursuivre les efforts entrepris dans le cadre des relations euroméditerranéennes.

Les raisons d'un tel accord entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et celle de Tanger-Tétouan sont historiques, culturelles, sociales, économiques. Elles permettent, en outre, de lutter contre le clivage Nord-Sud et les effets nocifs d'une mondialisation ultra-libérale.

Parmi les seize régions que compte le Maroc, celle de Tanger-Tétouan a été choisie pour sa forte attractivité (50 000 habitants de plus par an), son potentiel économique (agriculture, élevage, pêche...) et touristique. Un tourisme qui se développe en bord de mer, dans le

domaine culturel (médiinas, sites archéologiques...) ou en montagne avec de belles randonnées autour de Chefchaouen.

Sur le plan purement économique, l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche constituent des ressources importantes. Deux aéroports internationaux desservent la région : celui de Tanger (300 000 passagers par an et 800 millions de tonnes de marchandise) et de Tétouan (10 000 passagers par an et 3 millions de tonnes de fret). En ce qui concerne l'industrie, concentrée à 86 % à Tanger, deuxième centre industriel après Casablanca, ce sont le textile, l'agroalimentaire et la métallurgie qui concentrent toutes les énergies avec une particularité régionale : 60 % des employés sont des femmes.



© N. Thibaut/Hoa-Gui

Les actions

Parmi toutes les actions de coopération, celles qui concernent l'environnement sont les plus spectaculaires. À signaler en particulier le projet de création du Parc naturel régional de Bouachem, en étroite collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon et avec la participation de l'École d'Avignon. Une fois délimité le territoire du parc (76 150 ha et une population de 41 000 habitants), cinq volontaires de la coopération ont successivement travaillé sur place aux différentes phases du projet. Objectif : aider à la mise en œuvre du Parc naturel régional de Bouachem, inspiré des principes directeurs des Parcs naturels régionaux français (participation de la population, développement durable). Une charte a été mise en place, aujourd'hui approuvée par les six communes, les trois assemblées provinciales concernées (Chefchaouen, Tétouan, Larache) et la Région de Tanger-Tétouan.

Quant à l'organisme de gestion, il vient dans un premier temps d'être créé sous forme d'association. Là encore des volontaires de la coopération de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont apporté leur contribution, en aidant notamment les autorités locales à se structurer.

Dans le domaine de l'environnement, à noter également l'aménagement du parc forestier de Perdicas, situé à 4 km de la ville de Tanger et couvrant une superficie de 67,7 ha. Ce site très fréquenté par les Tangerois a été choisi pour ses richesses patrimoniales naturelles menacées en raison de l'absence d'entretien, de la surfréquentation de certains espaces, des dépôts d'ordures et des incendies. L'idée : faire de cet espace un lieu de conservation et de recherche scientifique sur la faune et la flore, doublé d'un centre de loisirs et de découverte du milieu naturel tout en créant une



filière de formation sur les métiers de l'environnement. À cet effet, un expert paysagiste mandaté par le Parc naturel régional du Luberon a travaillé avec les partenaires locaux.

À signaler enfin, le projet complexe de réhabilitation et d'aménagement du bassin versant de l'Oued Martil, capital en termes de ressources hydrauliques.

La Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence s'est quant à elle associée à celle de Tétouan (CCIS) afin de l'aider à conforter son rôle d'acteur du développement économique auprès de 15 000 entreprises de sa circonscription, essentiellement des PME (petites et moyennes entreprises) et des TPE (très petites entreprises).

La CCIS souhaite devenir l'interlocuteur incontournable des entreprises en même temps qu'un véritable partenaire économique pour la promotion de la région. Pour cela il lui faut poursuivre la professionnalisation de ses techniciens, informer, former et accompagner les entreprises dans leurs démarches pour les orienter, par exemple vers l'international, afin qu'elles soient présentes sur les marchés étrangers.

Les jeunes ne sont bien sûr pas oubliés comme en témoigne le programme Med-Accueil qui consiste à attribuer des bourses aux étudiants étrangers provenant des rives Sud et Est du bassin méditerranéen. Âgés de moins de 29 ans, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et titulaires d'un diplôme au moins égal à un bac + 3, ils peuvent ainsi, grâce aux sommes octroyées, effectuer une partie de leur cursus dans un établissement similaire situé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. D'autres échanges ont également lieu dans le cadre du Printemps des Lycéens et des apprentis, manifestation qui réunit, chaque année au mois de mai, plusieurs milliers de jeunes.



Les perspectives

La plupart des actions menées s'inscrivent dans le long terme. En témoigne par exemple le programme de formation des élus et des cadres territoriaux ou les missions effectuées par les jeunes volontaires de la coopération, tous habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui partent en mission pendant un ou deux ans afin de se confronter aux réalités du terrain et apporter leur aide dans de nombreux domaines. De même, les projets de Perdicaris, Bouachem et de l'Oued Martil sont menés sur le long terme.

En ce qui concerne ce dernier projet, son inscription dans un cadre européen devrait lui permettre de bénéficier d'une nouvelle dynamique. En complément, l'AREA (Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement), doit apporter une assistance technique, ainsi qu'un appui à la structuration de la maîtrise d'ouvrage. Elle a d'ailleurs, à la demande de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, déjà effectué deux missions dans la région de Tanger-Tétouan en février et mai 2005.

Les cinq années de coopération entre les deux Régions ont permis de renforcer les relations, à la fois entre les institutions et les sociétés civiles des deux territoires et de tisser des liens d'amitié.

Adresses utiles

Partenaire institutionnel

Région de Tanger Tétouan – Rue des amoureux
Tanger – Tél. 00 212 39 37 26 22

Consulat du Maroc

22, allée Gambetta 13001 Marseille
Tél. 08 91 70 02 13

Associations et structures partenaires

Institut de la Méditerranée – Palais du Pharo

58, boulevard Charles Livon 13007 Marseille
Tél. 04 91 31 51 95 – E-mail : ins.med@femise.org

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5, rue du Château de l'Horloge – BP 647
13094 Aix-en-Provence – Tél. 04 42 52 40 00

La Pensée de Midi

142, la Canebière 13001 Marseille
<http://www.lapenseedemidi.org>

Association Française des Volontaires du Progrès

11, rue Maurice Grandcoing 94200 Ivry-sur-Seine

Association de la Jeunesse Franco-Marocaine

4, rue Alain Fournier 84000 Avignon
Tél. 04 90 89 85 05 – 06 17 43 35 29

Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale (ADECI)

Immeuble CMCI – 2, rue Henri Barbusse
13001 Marseille – Tél. 04 91 14 42 28
Fax 04 91 14 42 57 – E-mail adeci@adeci.org

Association Univers-Cité de la Méditerranée

8, rue Kruger 84000 Avignon
Tél. 04 90 82 94 66 – 06 60 85 46 72

ADREP Formation

373, avenue Jean-Paul Coste 13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 91 24 61 18 – Fax 04 42 91 50 80

**École d'Avignon Centre de Formation
à la Réhabilitation du Patrimoine Architectural**

Maison du Roi René – 6, rue Grivolos 84000 Avignon
Tél. 04 90 85 59 82 – Fax 04 90 27 05 18

**Groupement Énergies Renouvelables
et Environnement (GERES)**

2, cours Maréchal Foch 13400 Aubagne
Tél. 04 42 18 55 88 – Fax 04 42 03 01 56
E-mail : geres@free.fr

**Institut Méditerranéen
de Formation au Travail Social**

BP 54 – 13244 Marseille Cedex 1
Tél. 04 91 24 61 18

La Maison du Maroc

M. Aziz Otmane – 8, rue Fort Notre Dame
13007 Marseille – Tél. 06 75 74 95 13

**Fédération Régionale des Élevages de Côte d'Azur
(FRECAP) – Quartier Durance**

04100 Manosque – Tél. 04 92 87 47 55

Centre Fromager de Carmejane

Carmejane – 04510 Le Chaffaut Saint-Jurson
Tél. 04 92 34 78 43 ou 04 92 34 72 97

**Institut Universitaire de Formation
des Maîtres (I.U.F.M.)**

32, rue Eugène Cas 13004 Marseille
Tél. 04 91 10 75 75 – Fax 04 91 08 40 67

Parc Naturel Régional du Luberon

60, place Jean Jaurès 84400 Apt
Tél. 04 90 04 42 00 – Fax 04 90 04 81 15

Association Alpes Lumière

1, place du Palais BP 58 – 04301 Forcalquier Cedex
Tél. 04 92 75 22 01

**Chambre de Commerce et d'Industrie
de Marseille Provence**

Palais de la Bourse
9, La Canebière – 13001 Marseille
Tél. 04 91 39 33 33 – Fax 04 91 91 42 25

**Association pour l'Amitié et les Échanges
Franco-Marocains**

BP 669 – 13094 Aix-en-Provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 79 52

**Association Solidarité des Travailleurs
Immigrés (ASTIA)**

Maison des Associations – rue Cely 84400 Apt
Tél. 04 90 74 32 75 – 04 90 75 28 84

Conseil Régional des Marocains de France

15, allées Gambetta 13001 Marseille
Tél. 04 88 41 30 13 – 06 27 09 25 38

Forum Femmes Méditerranée

75, rue Longue des Capucins 13001 Marseille
Tél. 04 91 91 14 89 – Fax 04 91 90 92 21
E-mail : ffm13@wanadoo.fr

Migrations et Développement

42, rue Montgrand 13006 Marseille
Tél. 04 91 59 82 70 – Fax 04 91 59 82 79
E-mail : md.France@migdev.org

...